Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIme ANNÉE
N° 4.

LAUSANNE
28 janvier 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La réforme de la nomenclature grammaticale. — Les œuvres de l'hygiène en Danemark. — Chronique scolaire : Berne, Vaud, Tessin.* — PARTIE PRATIQUE : *Simples leçons de choses. — La forêt. — Leçons d'orthographe. — Composition. — Dictées. — Economie agricole.*

LA RÉFORME DE LA NOMENCLATURE GRAMMATICALE

Avec la nouvelle année est entrée en vigueur, en France, un arrêté ministériel, du 25 juillet 1910, qui fixe et limite les notions et les termes techniques dont la connaissance pourra être exigée dans les examens de l'enseignement primaire jusqu'au brevet supérieur, et de l'enseignement secondaire des garçons et jeunes filles jusqu'au baccalauréat et au diplôme de fin d'études inclusivement.

A vrai dire, cet arrêté ne s'occupe pas directement de l'enseignement proprement dit, mais il ne l'intéresse pas moins par le fait que les pratiques des examens réagissent toujours sur les programmes et les méthodes de l'école.

Les personnes qui travaillent actuellement à l'élaboration d'un programme de la langue française dans les écoles primaires de la Suisse romande ne peuvent ignorer cette nouvelle réforme dont l'influence se fera sans doute sentir chez nous comme chez nos voisins.

NOMENCLATURE GRAMMATICALE

Première partie. — Les formes.

LE NOM

Division des noms : 1. Noms propres. — 2. Noms communs (simples et composés).

Nombre : singulier — pluriel. Genre : masculin — féminin.

L'Article

Division des articles : 1. Article défini. — 2. Article indéfini. — 3. Article partitif.

Le Pronom

Division des pronoms : 1. Personnels et réfléchis. — 2. Possessifs. — 3. Démonstratifs. — 4. Relatifs. — 5. Interrogatifs. — 6. Indéfinis.

Nombre : singulier — pluriel. Genre : masculin — féminin — neutre. Cas : cas sujet — cas complément.

N. B. On entend par *cas* les formes que prennent certains pronoms selon qu'ils sont sujets ou compléments.

L'Adjectif

Division des adjectifs : 1. Qualificatifs (simples et composés. Comparatifs d'égalité, de supériorité, d'infériorité. Superlatifs relatif et absolu). — 2. Numéraux (ordinaux et cardinaux). — 3. Possessifs. — 4. Démonstratifs. — 5. Interrogatifs. — 6. Indéfinis.

Nombre : singulier — pluriel. Genre : masculin — féminin.

Le Verbe

Eléments du verbe : 1. Radical. — 2. Terminaison.

Verbes auxiliaires : Avoir, être, etc.

Formes du verbe : 1. Active, — 2. Passive. — 3. Pronominale.

Modes du verbe. Modes personnels... 1. Indicatif.
2. Conditionnel.
3. Impératif.
4. Subjonctif.
Modes impersonnels... 5. Infinitif.
6. Participe.

Temps du verbe. Le présent...
Le passé... Imparfait
Passé simple — passé composé.
Passé antérieur.
Plus-que-parfait.
Le futur... Futur simple.
Futur antérieur.

Verbes impersonnels. — Locutions verbales.

La Conjugaison

Les verbes de forme active sont rangés en trois groupes :

1. Verbes du type *aimer* : Présent en *e*.
2. Verbes du type *finir* : Présent en *is*, participe en *issant*.
3. Tous les autres verbes.

Mots Invariables

1. Adverbes et locutions adverbiales.
2. Prépositions et locutions prépositives.
3. Conjonctions (de coordination, de subordination) et locutions conjonctives.
4. Interjections.

Deuxième partie. — La syntaxe.

LA PROPOSITION

Termes : Sujet, verbe, attribut, complément.
Emplois du nom : Sujet, apposition, attribut, complément.
Emplois de l'adjectif : Epithète, attribut.

LES COMPLÉMENTS

Presque tous les mots peuvent avoir des compléments. Il y a :
1. Des compléments du nom.
2. Des compléments de l'adjectif.
3. Des compléments du verbe : compléments direct et indirect.

DIVISION DES PROPOSITIONS

1. Indépendantes. — 2. Principales. — 3. Subordonnées.

Les propositions peuvent avoir des fonctions analogues aux fonctions des noms. Elles peuvent être : proposition sujet, proposition apposition, proposition attribut, proposition complément.

REMARQUES. —1. En résumé, peu de mots nouveaux ; par contre, beaucoup de termes supprimés ; donc, tendance à la simplification. C'est ainsi que l'on n'emploiera plus :

a) Dans l'étude des noms : le mot *substantif* et la distinction entre le *collectif général* et le *collectif partitif*.

b) Dans celle de l'adjectif : le mot *déterminatif* et par conséquent la division en deux classes (qualificatifs et déterminatifs).

c) Dans celle du pronom : le mot *conjonctif*.

d) Dans celle des verbes : les mots *substantif*, *attributif*, *neutre*, *réfléchi*, *unipersonnel*, *essentiellement* ou *accidentellement pronominal*. Disparaît aussi la distinction entre verbes *réguliers* et *irréguliers*.

e) Dans l'étude de la proposition les mots : *complétive*, *incidente*, *explicative*, *déterminative*, *directe*, *inverse*, *pleine*, *complexe*, *incomplexe*.

2. *L'article simple* devient *l'article défini*.

3. *Le passé défini* est remplacé par le *passé simple* et le *passé indéfini* par le *passé composé*.

4. Dans le genre des pronoms, il faudra mentionner le « *neutre* » (*il* est bon ; *c'*est mal ; *cela* me fatigue, etc. ; *il*, *c'*, *cela* genre *neutre*).

5. La vénérable classification des verbes en quatre conjugaisons est mise au rancart ; elle est remplacée par une nouvelle division en trois groupes.

J. MAGNIN.

Les œuvres de l'hygiène hors de l'école en Danemark.

On a déjà pu constater, à diverses reprises, que les pays de race scandinave entendent ne pas se laisser distancer au point de vue de l'organisation sociale, et surtout en matière d'éducation. Le IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire qui vient d'avoir lieu à Paris en a fourni récemment encore la preuve. Le Danemark, ce petit royaume de moins de trois millions d'habitants, où l'économie agricole est en grand honneur, a tenu à montrer que les œuvres d'hygiène scolaire y sont aussi l'objet d'une haute sollicitude. Les résultats auxquels on est parvenu sur ce point dans les îles danoises et la presqu'île du Jutland peuvent être considérés comme remarquables. Le rapport spécial présenté par le Comité national danois, avec l'approbation du gouvernement, nous fournit à cet égard des renseignements fort intéressants. Dans l'introduction, M. le professeur Dr Jessen dit entre autres ceci :

« Les temps sont loin où la mission du pédagogue consistait uniquement à écouter les élèves répéter les leçons du jour, et à donner des devoirs pour le lendemain. Son intérêt pour les élèves et le sentiment de sa responsabilité pour leur éducation ne se bornent plus de nos jours à leur inculquer en quelques heures de classe une certaine somme de connaissances.

De même celui qui s'occupe d'hygiène scolaire ne saurait à présent se borner à veiller à ce que les constructions, le matériel et les programmes scolaires soient conformes aux exigences de l'hygiène, ni à restreindre le contrôle de la santé des enfants aux heures qu'ils passent sur les bancs de l'école. S'il a bien compris sa mission, l'hygiéniste scolaire doit étendre son action beaucoup plus loin. Il doit veiller à la santé des petits enfants avant leur entrée à l'école, connaître les conditions dans lesquelles se passe leur existence préscolaire, il doit seconder tous les efforts qui sont faits pour donner aux enfants les forces nécessaires en vue de les préparer et de profiter de l'enseignement d'une manière complète. Il doit suivre les élèves pendant leurs études, pendant les heures qu'ils passent dans leurs familles et pendant l'époque des grandes vacances. Il doit connaître leurs occupations, leur travail, leurs jeux, leurs exercices sportifs, leur alimentation, leur habillement, bref tout ce qui d'une façon ou d'une autre peut exercer une influence sur leur développement physique. Il doit être à même de pouvoir donner des conseils relatifs à la conservation de la santé des enfants, de sorte que l'école, après avoir achevé définitivement l'éducation de chaque élève, puisse le livrer à la vie, non seulement avec les connaissances voulues, mais avec une parfaite santé lui permettant de commencer son œuvre dans la société avec la force et l'habileté nécessaires. »

La population rurale du Danemark est en général aisée. Mais dans la grande agglomération de Copenhague, avec ses 600 000 habitants, la pauvreté et la misère se présentent, on le comprend facilement « sous des formes et dans une étendue telle qu'elles peuvent être nuisibles à l'enfance. » C'est donc là qu'il a fallu trouver les moyens de procurer aux enfants des rues obscures l'occasion d'un séjour de quelques semaines aux champs, dans les bois et près de la mer, surtout près de la mer dont l'accès est si facile de toutes parts. »

L'ouvrage commence par un exposé concernant les sanatoria et colonies de plein air :

a) L'hôpital maritime de Refsnœs recevant tous les enfants atteints de tuberculose scrofuleuse, légère ou grave, avec ou sans complications d'affections osseuses ou articulaires.

b) L'hôpital maritime de Juelsminde, pouvant recevoir 100 enfants de 4 à 15 ans, souffrant de tuberculose nécessitant une opération chirurgicale.

c) Les sanatoria d'enfants de Copenhague et des environs.

d) Les colonies de plein air pour les enfants faibles, etc.

Puis viennent ensuite les œuvres de bienfaisance :

a) Alimentation des enfants des écoles gratuites.

b) Société pour l'habillement des écoliers indigents.

c) Œuvre des chaussures aux enfants pauvres.

d) Le jour de l'assistance de l'enfant, fondée en 1904, et qui a produit chaque année de fr. 115 000 à fr. 140 000.

e) La « Fleur d'automne », organisée pour la première fois en 1909, par la Ligue nationale contre la tuberculose, ensuite de l'exemple donné par la Suède, et dont la vente a produit net fr. 47 000 environ.

Mais nous voulons nous arrêter un peu sur les jeux et occupations pour les enfants danois, et en particulier sur l'œuvre du jardin scolaire. Chez un peuple d'agriculteurs avancés cette question devait faire facilement son chemin. « Partout dans le pays, dit le rapport, les instituteurs ont adopté l'idée avec enthousiasme et ont pu, grâce au concours de l'Etat, des communes et d'une société privée, créer des jardins où les enfants de l'école primaire iront pendant leurs loisirs. Chaque enfant reçoit son petit coin qu'il peut ensemencer et cultiver à son gré. L'instituteur lui fournit les graines et les plantes qu'il désire, lui donne ses conseils et surveille le maintien du bon ordre.

« Afin de s'initier aux connaissances utiles en horticulture, les instituteurs ont généralement suivi un cours spécial de vacances auquel l'Etat vient d'adjoindre un enseignement de la culture du jardin scolaire.

« Et le jardin scolaire de Copenhague possède déjà pas mal de têtes de bétail ; il y a un veau, des moutons, des chèvres, des poules, des lapins. On se croirait en pleine campagne... Cependant l'importance capitale du jardin scolaire n'est pas dans l'enseignement intuitif qu'on y donne. Ce qui pour les enfants en constitue tout l'attrait, c'est la conscience d'être cultivateurs, presque propriétaires, car tout ce qu'ils cultivent sur leur petit morceau est leur propriété. Ils y reviennent à la nature, s'enrichissent de nouvelles impressions, éprouvent des joies simples et fortes ; on fait pénétrer dans l'âme si susceptible de l'enfant l'amour des animaux et des plantes. »

La société de l'Œuvre du jardin scolaire a été fondée en 1903 ; elle est subventionnée par l'Etat et la commune. Elle accorde une somme de 50 couronnes (1 couronne = env. fr. 1,40) pour chaque aménagement de jardin scolaire à la campagne et de 100 couronnes dans les villes. Les instituteurs ayant installé un tel jardin, et qui l'entretiennent dans un parfait état, reçoivent chaque année de la société une petite allocation de 30, 35 ou 50 couronnes.

Une société pour les places de jeux a été fondée à Copenhague en 1891. Dans tous les parcs publics et dans les diverses parties de la ville, on trouve maintenant des emplacements réservés aux enfants et aménagés de façon à pouvoir

offrir à ceux de la population indigente surtout un endroit où ils peuvent jouer et s'ébattre.

Le 18 mai 1908, le Conseil municipal a décidé de transformer une partie des anciens champs de manœuvres en un parc avec emplacements pour les différents sports auxquels se livre la jeunesse de Copenhague. Ce parc aura une superficie d'environ 81 ha. et un crédit de fr. 2 400 000 a été voté pour son aménagement. La valeur du terrain, appartenant à la ville, peut être évaluée au moins à 25 millions de francs. On voit donc que dans la capitale du Danemark on ne lésine pas en vue de procurer à la population tout entière, et surtout à la jeunesse, un emplacement largement suffisant pour ses ébats et les exercices physiques en plein air.

Ce parc se trouve à proximité de 10 grandes écoles communales. On fait construire un édifice avec vestiaire pour 1000 personnes et un établissement de bains accessible à tous moyennant une faible rétribution.

Pour les petits enfants, il a été aménagé 8 emplacements spéciaux de jeux, placés de façon à ce qu'ils soient bien abrités par des plantations d'arbres. Deux des emplacements sont sur les bords d'un petit lac d'un demi hectare ; l'eau y est très peu profonde afin que les enfants puissent y patauger et y faire naviguer leurs bateaux.

En 1896, une circulaire du Ministère de l'Instruction publique préconisait les jeux organisés comme la forme la plus naturelle et la plus heureuse des exercices physiques et admettait que, bien exécutés, ils étaient supérieurs à tout autre sport et égalaient parfaitement la gymnastique la plus rationnellement enseignée. Le gouvernement désigna en même temps une commission chargée de l'organisation des jeux d'ensemble des écoles danoises. Les crédits actuellement accordés se montent à fr. 17 000 pour toutes les écoles du pays. Les cours spéciaux pour les instituteurs ont lieu pendant les vacances d'été ; ils durent 3 semaines avec 4 à 5 heures par jour d'exercices pratiques et de théorie des jeux. A côté des jeux de balle anglaise on a aussi porté son effort sur les anciens jeux populaires du Danemark, à l'imitation des jeux nationaux pratiqués en Allemagne ou des jeux chantés, en honneur en Suède. Et les hommes qui sont à la tête de ce mouvement, payant de leur personne ou de leurs deniers, se félicitent des résultats déjà obtenus, pour la lutte contre le laisser aller, l'oisiveté ; pour l'amélioration du langage et de la tenue chez les garçons, ainsi que pour l'heureux développement des rapports entre jeunes garçons et jeunes filles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Examens du brevet.** — Les examens du brevet d'instituteur primaire auront lieu à l'école normale de Porrentruy les 13, 14 et 15 mars pour les épreuves écrites et les 3 et 4 avril pour les épreuves orales.

Les examens du brevet d'institutrice se feront à l'école normale de Delémont les 16, 17 et 18 mars pour les épreuves écrites et les 30 et 31 mars pour les épreuves orales.

⁂ **Synode de Moutier.** — Le corps enseignant du district s'est réuni, le 14 janvier à Moutier sous la présidence de M. S. Monnin, instituteur à Courrendlin.

M. le pasteur Krieg, de Grandval, dans une intéressante causerie, a invité le corps enseignant à entrer dans l'association des missions de la Suisse romande.

La réorganisation des écoles normales d'institutrices a fait l'objet d'un rapport excellent de Mlle Schumacher, institutrice à Reconvilier.

Mlles Chatelain et Chevalier, institutrices à Moutier ont présenté une étude très complète des améliorations à apporter dans notre loi sur les écoles d'ouvrages.

M. Monnin a mis ensuite l'assemblée au courant des circonstances qui ont accompagné la démission de Mlle Piquerez et de M. Baumgartner du Comité central de la Société des instituteurs.

Il conclut en recommandant de confirmer dans leurs fonctions ces deux délégués qui ont la sympathie et la confiance du corps enseignant. L'assemblée accepte cette conclusion à une très grande majorité.

Le nouveau comité qui se constituera lui-même se compose de Mlle Gluck à Reconvilier, de MM. Farron à Tavannes, Paroz à Pontenet, Kueffer à Malleray, et Klopfenstein à Sorvilier. La prochaine réunion aura lieu au Fuet.

⁂ **Cours de vacances à Saint-Imier.** — Nous lisons dans les journaux qu'à Saint-Imier une association s'est donnée pour tâche de doter cette localité d'un cours de vacances pour l'enseignement du français.

D'après la *Schweiz. Schrerzeitung*, ce cours s'ouvrira l'été prochain ; les participants auront l'occasion de faire un séjour au Mont-Soleil qui devient petit à petit une station climatérique importante.

Parmi les personnes qui sont à la tête de l'organisation, les journaux citent les noms de MM. Eglin, professeur à l'Ecole de commerce, Dr Eberhard, Mœschler et Charles Corbat. Souhaitons plein succès à cette entreprise.

H. Gobat.

⁂ **Tirage d'une carte du canton de Berne.** — La Direction des Travaux publics est disposée à faire un tirage spécial de la carte du canton de Berne établie par le Bureau cantonal du cadastre. Cette carte de 126 cm., sur 140 cm., a pour points extrêmes Bâle, Brigue, Chaux-de-Fonds et Zoug. Elle se compose des feuilles de l'atlas Dufour au $^1/_{100000}$ mises au courant, avec indication en couleur des districts et des communes. C'est là une carte de bureau qui rendrait de bons services dans les classes supérieures des écoles primaires.

En la tirant à 500 exemplaires, elle ne coûterait que 4 fr. 20 environ. Le montage sur toile avec baguettes reviendrait à 5 fr. On ne peut qu'engager le corps enseignant et les autorités scolaires à souscrire jusqu'à fin février, auprès de la Direction des Travaux publics, un ou plusieurs exemplaires de la carte dont la publication ne se fera qu'en cas de réussite de la souscription. H. Gobat.

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — Les deux sujets mis à l'étude pour l'Assemblée générale de Montreux sont les suivants :

1. Comment lutter contre la littérature malsaine et immorale? Que doivent lire nos écoliers?

2. Comment enrichir le vocabulaire de nos élèves et améliorer leur orthographe?

Ces deux questions ont été étudiées soigneusement dans toutes les sections et ont fait l'objet de rapports et de conclusions qui ont été soumis à l'examen du Comité cantonal. Quelques-uns des travaux présentés sont absolument remarquables et fourniront aux rapporteurs généraux des considérations intéressantes.

Le Comité a désigné pour l'élaboration des deux rapports généraux à discuter à Montreux :

Pour la 1re question : M. Oscar Jan, instituteur à Lausanne;

Pour la 2me : M. Justin Magnenat, instituteur à Oron-la-Ville.

Ces deux messieurs ont accepté la redoutable tâche qui leur incombe, et nous les en remercions au nom de nos sections. H. Gailloz..

⁂ **Mme Nicolin-Collet.** — Le 6 janvier, un cortège ému accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de celle qui fut Mme Nicolin, institutrice émérite. Née à Orbe, le 8 janvier 1836, elle fréquenta les classes primaires de cette ville, puis, en 1852, elle entra à l'Ecole normale d'où elle sortit munie de son brevet de capacité.

Elle venait à peine d'obtenir son diplôme qu'elle fut appelée à diriger la deuxième école mixte de Daillens. Deux ans plus tard les autorités de sa ville natale lui confièrent la direction de la première classe des filles.

Devenue veuve, après un certain nombre d'années d'activité, l'épreuve ne ralentit point son zèle et, toujours vaillante, elle continua sa tâche. Elle ne prit sa retraite qu'après trente-huit ans de labeur.

Une si longue carrière dans l'enseignement avait ébranlé sa santé et, si notre ex-collègue a bénéficié longtemps de sa pension de retraite, elle n'en a point joui à la manière dont chacun l'aurait désiré, car la maladie a malheureusement assombri les dernières années de sa vie. Malgré de dures épreuves, Mme Nicolin conserva ce calme et cette sérénité qui seront toujours la récompense d'une vie toute de devoir et d'honneur. L. M.-H.

TESSIN. — Le Grand Conseil tessinois a examiné, en première lecture, le nouveau projet de loi scolaire, élaboré par le directeur de l'Instruction publique, M. E. Garbani-Nerini. Parmi les améliorations apportées à l'ancienne loi Pedrazzini, qui date de 1879, il faut mentionner l'augmentation du traitement du personnel enseignant, la division des études primaires en trois degrés, la création du Conseil scolaire et de l'Inspectorat en chef.

Avec la nouvelle année, le *Risveglio*, organe de la Federazione Docenti, a subi une transformation ; il paraît chaque mois et est une revue scientifique, littéraire et pédagogique. Rédacteur en chef : M. le prof. B. Bazzuri, de Bruzella, qui a les collaborateurs suivants : G. Pometta, de Bellinzone, professeur à l'Ecole de commerce pour la partie littéraire, Marpoli, de Lugano, pour la partie scientifique, et L. Gianinazzi, instituteur à Calprino, pour la pédagogie et la partie pratique. L. G.

Reçu : *Schulfragen*. Eltern, Lehrern u. Schulfreunden gewidmett von Erns Kasser. Bern, Verlag von A. Francke 1911.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (suite).

Mon encrier.

Mon encrier est un objet d'école. Il est fait d'une seule pièce. Il est de forme cylindrique. Le dessous de l'encrier est plat. Le dessus ressemble à un entonnoir. On ferme l'encrier au moyen d'un bouchon de liège. Cet objet d'école est fabriqué avec du verre, par le verrier, dans la verrerie.

On met de l'encre dans l'encrier, et on y plonge la plume lorsqu'on veut écrire. Un écolier soigneux ferme son encrier, afin que l'encre ne se dessèche point. Il prend garde de ne pas répandre de l'encre sur ses cahiers, ses livres ou ses vêtements.

Dictée. — L'encrier est fait de verre. Le bouchon est de liège. Le verrier fabrique le verre avec du sable. L'encrier contient de l'encre. On y plonge la plume pour écrire.

Mon livre.

Mon livre est un objet d'école, comme l'ardoise, la touche, la règle, le cahier, l'encrier, la plume, etc. Mon livre se compose de quatre parties qui sont : les couvertures, le dos, la tranche et les feuillets. Les couvertures sont faites de carton. Le dos est de toile ou de peau. La tranche est blanche ; quelques livres ont la tranche rouge ou dorée. Les feuillets du livre sont de papier blanc ; ils sont couverts de lettres noires, imprimées ; ils ont aussi des images.

Le livre est fait par l'auteur, l'imprimeur et le relieur. Il est vendu par le libraire. On se sert du livre pour lire, s'instruire et se distraire. Un bon livre est un ami, que nous devons soigner et aimer.

Dictée. — Je sais lire. J'ai un joli livre, avec des images. Mon livre a une couverture, un dos, une tranche et des feuillets. J'aime beaucoup mon livre. Les livres sont vendus par le libraire.

C. Allaz-Allaz.

Degré intermédiaire.

LEÇON DE CHOSES

La forêt.

Qu'est-ce que la forêt ? — La forêt est un espace de terrain couvert d'arbres de différentes espèces.

Elle se présente : 1° Sous l'aspect de *futaie* ; 2° de *fourré* et 3° de *taillis*.

La futaie est formée de grands arbres. Le fourré est une forêt formée d'arbustes ramifiés dès la base et passablement enchevêtrés. Le taillis se compose d'arbres qui ont été coupés à la base sans les arracher ; tout autour croissent de jeunes arbres formant un bouquet.

Ce qui compose la forêt. — La composition de la forêt varie suivant l'altitude, le climat et la nature du sol. Dans les hautes régions sont les forêts de : *pins, sapins, mélèzes.* Viennent ensuite, à une altitude inférieure, les forêts de : *bouleaux, hêtres, chênes,* puis celles de : *charmes, trembles, érables* et *frênes.* Dans

des régions chaudes, on trouve encore les forêts d'*oliviers*, *grenadiers*, *orangers* et *palmiers*.

Arbustes de la forêt. — A côté des grands arbres, la forêt comprend une quantité d'arbustes utiles à différents degrés. Les plus connus sont : le noisetier, l'olivier, le houx, le lierre. On y trouve aussi une quantité de plantes à baies et de plantes sauvages.

Animaux de la forêt. — La forêt sert de refuge à nombre d'animaux et oiseaux intéressants. Citons parmi les plus connus : le chevreuil, le renard, le lièvre, le lapin de garenne, l'écureuil, le faisan, la pie, le coucou, le geai, le rossignol et une quantité de petits oiseaux.

Utilité de la forêt. — Elle fournit du bois de travail, de chauffage, de l'écorce pour le tannage, du liège, des fruits, des essences végétales et du gibier. La forêt contribue à la formation de l'*humus*, de la *houille* et de la *tourbe*. Elle exerce une action très marquée sur le climat, préserve des vents, régularise la circulation des eaux, évite les avalanches et préserve des éboulements. Presque tous les gouvernements ont pris des mesures pour éviter le déboisement.

Habitants de la forêt. — La forêt est exploitée par le *bûcheron*. Il coupe les arbres et façonne le bois de service et le bois à brûler ; sa vie est pénible, mais elle est libre et hygiénique. Près de lui, nous trouvons le *charbonnier*, occupé à la confection des meules à charbon et de leur carburation. Dans certaines forêts de France, nous trouvons encore les *résiniers*, occupés à recueillir la résine des sapins pour la fabrication de la poix de Bourgogne et de la térébenthine. Comme habitants de la forêt, on peut encore nommer les chasseurs, les garde-forestiers et les braconniers. La culture et les soins de la forêt s'appellent la *sylviculture*.

Agréments de la forêt. — Parler ici de l'ombre de la forêt, de ses promenades, baies et fruits à récolter, du bois mort pour le pauvre ; parler de son calme, de sa poésie, de la petite rivière qui la traverse et de l'air pur qu'on y respire.

Espèces de forêts. — Donner quelques détails sur les *forêts équatoriales* ou *tropicales*, les *forêts vierges*, etc.

Leçons de français données comme application sur la forêt :

Vocabulaire. — Ecrire, expliquer et étudier les mots suivants : La forêt, le forestier, le bûcheron, la futaie, le taillis, le fourré, le mélèze, le bouleau, le tremble, le charme, l'érable, le citronnier, le chevreuil, le faisan, etc,

Vocabulaire et classification. — Faire trouver et écrire : 10 noms d'arbres de la forêt, 10 noms d'animaux du même domaine, 10 noms d'oiseaux, 10 noms de plantes et arbustes, 10 noms de fruits et fleurs.

Dérivation. — Etudier les mots formés avec le suffixe *ure* : La sylviculture, la viticulture, l'agriculture, la floriculture, l'apiculture, la viticulture, la pisciculture, la viniculture, l'horticulture.

Compositions. — Sujets à traiter : Les agréments de la forêt. — Le bois mort. — La forêt agitée par le vent. — Le bûcheron. — Les braconniers. — La cueillette du muguet. — Les champignons. — Perdus dans la forêt.

Analyser logiquement et grammaticalement la phrase suivante : La forêt orne le paysage ; elle est toujours belle et on ne se lasse jamais de la contempler.

Dicter les paragraphes intitulés : « Utilité de la forêt » et « Les habitants de la forêt ».

Récitation. — « La Mort et le Bûcheron », de J. de La Fontaine.

A. Dumuid.

LEÇONS D'ORTHOGRAPHE

Ce n'est pas nécessaire de courir bien loin pour trouver des sujets de dictées : il n'y a qu'à ouvrir nos livres de classe. Souvent, dans la leçon du jour, lecture, histoire, géographie, on trouve le texte nécessaire pour les exercices d'application des règles de grammaire. Veut-on, par exemple, étudier l'adjectif possessif *leur* et revoir l'accord du verbe ? Nous serons servis à souhait en prenant « Le Vully », page 88 du livre de lecture par Dupraz et Bonjour. Ce morceau sera étudié en classe, puis à la maison. On prendra la carte pour montrer les lieux mentionnés et on recommandera de faire bien attention à l'orthographe. Si nous dictons la fin du morceau, nous serons étonnés du nombre de fautes faites par des élèves qui cependant ont eu le texte sous les yeux. Nos enfants ne sont pas observateurs ; ils s'en convaincront en corrigeant leur travail.

Les femmes du Vully.

La population du Vully est laborieuse. Les femmes s'y livrent à la culture *maraîchère* et ne redoutent aucune peine pour aller écouler les produits de *leurs jardins* à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Berne. Par tous les temps, elles s'embarquent sur le bateau à vapeur *qui les transporte* à Neuchâtel, elles et *leurs* innombrables corbeilles *de légumes ;* ou bien elles partent *en char*, à la tombée de la nuit, pour pouvoir *déballer*, à *l'aube, leur* marchandise sur les places *de* marché de la ville fédérale, ou de la grande cité montagnarde. *Travailleuses* infatigables, *elles disputent* au lac les moindres parcelles de terrain gagné sur lui par la correction des eaux du Jura ; elles bêchent, sèment, plantent, *quittes* à voir un jour une crue subite des eaux emporter le fruit de *leur* incessant labeur.

(J. Autier).

Causerie. — Occupations des femmes de votre localité ; admirer le travail des gens persévérants. Près des villes, on prépare pour le marché : légumes, fruits, fleurs, œufs.

Orthographe. — *Maraîchère,* de marais, culture des légumes qui croissent dans les lieux humides. *Leurs jardins,* le singulier serait permis : on n'a en général qu'un jardin par famille. *Qui les transporte ;* c'est le bateau qui transporte les femmes. *Leurs corbeilles, leurs* est mis pour *les. De légumes, de* pour *des. En char,* sur *un* char. *Déballer,* de ballot. *Aube,* crépuscule. *Leur* marchandise, *leur* pour *la. Leurs* corbeilles, *leurs* pour *les. De* marché, *de* pour *du. Travailleuses,* ce sont les femmes. *Elles disputent,* pour elles prennent. *Quittes,* adj., avec *s ;* les femmes sont quittes ; l'accord de cet adjectif est difficile parce qu'il est placé après les verbes bêchent, sèment, plantent. *Leur* labeur, *leur* mis pour *le.*

L.-J. M.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Orthographe d'usage.

INITIALES

Des mots commençant par ab.

I. Les mots commençant par *ab* prennent un *b*. Ex. : abandonner, abolir, aborder, abeille, abondance, abricot, etc.

Excepté abbatial, abbaye, abbé et abbesse.

Remarquer l'orthographe des mots suivants : aba*t*age, aba*t*is, aba*tt*oir, aba*tt*re.

II. Mots ne commençant pas par *ab* et dans lesquels le *b* se double : gibbeux, gibbosité, gobbe, rabbin, sabbat (et leurs dérivés).

III. Mots dont la syllabe initiale se prononce *ab* et s'écrit *hab* :

Habiller, habiter, habituer, hâbler, habile et leurs dérives.

IV. *Vocabulaire.* — Abcès, aberration, abhorrer, abject, aboi, abord, abri, abrupt, abus.

MÈDIALES

Dans le corps des mots, le son *an* se rend toujours par *a* avant le *g*, de même qu'avant et après le *ch* : louange, épancher, méchant, etc.

Exceptions : hareng, venger, pencher, pervenche et leurs dérivés.

FINALES

Mots dont la terminaison a le son de a.

A. — Acacia, agenda, alléluia, alpaca, alinéa, angora, arnica, bêta, boa, brouhaha, cahin-caha, camélia, choléra, colza, dahlia, delta, diorama, duplicata, errata, et cætera, falbala, gala, ha, harmonica, hosanna, hortensia, hourra, iota, lama, magnolia, mazurka, mica, moka, opéra, oui-da, pacha, panama, panorama, polenta, polka, prorata, quinquina, recta, réséda, sépia, smala, sofa, ténia, tibia, tréma, vice-versa, visa et les verbes de la 1re conjugaison à la 3me personne du singulier du passé défini et du futur.

à. — çà, deçà, déjà, delà, holà, là, par deçà, par delà, par-ci par-là, voilà.

Ac. — Estomac (prononcez *ma*), tabac (*ba*).

Ach. — Almanach (*na*).

Ah. — Ah, fellah, pouah.

Ap. — drap.

As. — Amas, ananas, appas, bas, branle-bas, bras, cas, cabas, cadenas, canevas, cerclas, chasselas, compas, coutelas, débarras, échalas, embarras, fatras, fracas, frimas, galetas, galimatias, glas, gras, haras, las, lilas, matelas, pas, plâtras, ras, repas, tas, taffetas, tracas, trépas, verglas, et les verbes de la 1re conjugaison à la 2me personne du singulier du passé défini et du futur.

ât. — Appât, bât, dégât, mât, et les verbes de la 1re conjugaison à la 3me personne du singulier de l'imparfait du subjonctif.

At. — Ab intestat, achat, aérostat, apostat, apparat, archiépiscopat, assassinat, assignat, attentat, avocat, baccalauréat, béat, candidat, canonicat, carat, cardinalat, cédrat, célibat, certificat, chat, chocolat, climat, combat, concordat, consulat, contrat, crachat, décanat, délicat, doctorat, ducat, ébat, éclat, économat,

électorat, entrechat, épiscopat, état, forçat, format, goujat, grabat, grenat, incarnat, ingrat, légat, magistrat, mandat, marquisat, médiat, muscat, notariat, nougat, noviciat, odorat, orangeat, orgeat, péculat, pensionnat, plagiat, plat, pontificat, potentat, préceptorat, prélat, prolétariat, pugilat, rabat, rachat, rat, rectorat, reliquat, renégat, résultat, rosat, sabbat, scélérat, secrétariat, sénat, soldat, syndicat, triumvirat, verrat, vicariat et quelques verbes de la 4me conjugaison à la 3me personne du singulier du présent : il bat, il combat, etc.

N. B. — Pour la préparation de ces exercices, nous puiserons habituellement nos matériaux dans les dictionnaires de Larousse, Sommer et le recueil de mots de Pautex.

(A suivre.) A. Cuchet.

Degré supérieur.

COMPOSITION

Le feu. Bienfaits et dangers.

Idées. — Sources naturelles de la lumière et du feu : les astres, les volcans, la foudre. — Avec quoi l'homme fait du feu : bois, houille, charbon, coke, tourbe. —Usages bienfaisants du feu : éclairage, chauffage, cuisson des aliments, fusion des métaux, explosion de la poudre, machines à vapeur. — Dangers du feu : incendie, guerre, armes à feu. — Le feu plus utile que nuisible, précieux auxiliaire de l'homme.

DICTÉES

Le feu.

Voyez-vous ce feu qui paraît allumé dans les astres et qui répand partout la lumière? Voyez-vous cette flamme que certaines montagnes vomissent et que la terre nourrit de soufre dans ses entrailles? Ce même feu demeure paisiblement caché dans les veines des cailloux et il y attend à éclater jusqu'à ce que le choc d'un autre corps l'excite, pour ébranler les villes et les montagnes. L'homme a su l'allumer et l'attacher à tous ses usages, pour plier les plus durs métaux, et pour nourrir, avec du bois jusque dans les climats les plus glacés, une flamme qui lui tienne lieu de soleil, quand le soleil s'éloigne de lui. Cette flamme est comme l'âme de tout ce qui vit; elle consume tout ce qui est impur, et renouvelle ce qu'elle a purifié. Le feu prête sa force aux hommes trop faibles. Il enlève tout à coup les édifices et les rochers. Mais veut-on le borner à un usage plus modéré? il réchauffe l'homme et cuit ses aliments. Les anciens, admirant le feu, ont cru que c'était un trésor céleste que l'homme avait dérobé aux dieux. Fénelon.

Grammaire. — Revoir les règles de la formation du pluriel des substantifs et des adjectifs. C. F.

La forêt vierge.

Quelques heures à peine à travers la forêt vierge, et l'on reste confondu au spectacle de cette végétation splendide. Ce ne sont pas d'étroits coins de sous-bois où l'on s'arrête ici et là pour admirer, c'est un immense sous-bois unique. On est de toutes parts cerné par des amoncellements de verdure. On ne voit plus ni ciel, ni terre, aucune éclaircie vers un horizon proche ou lointain.

On se trouve comme en un établissement de verdure ardente. On essaie de re-

garder, de détailler un peu ce fouillis de végétation : ce sont des arbres gigantesques, entremêlant leur feuillage. Des lianes s'enroulent autour de leurs troncs, les couvrent, montent jusqu'aux cimes, retombent en se nouant, puis s'en vont encore enlacer un autre arbre. Elles les lient tous les uns aux autres. C'est un enchevêtrement inextricable. Et puis, quand leurs forces sont épuisées, mollement elles serpentent et se traînent sur le sol. Elles privent la forêt de tout sentier naturel praticable. Celui qui veut faire une longue marche dans la brousse doit être toujours précédé d'un noir qui, la hache en main, ouvre le sentier à travers l'épais feuillage.

Vocabulaire. — Le spectacle, splendide, le sous-bois, immense, l'amoncellement, l'éclaircie, l'établissement, essayer (on essaie), détailler, le fouillis, gigantesque, entremêler, la liane, enlacer, l'enchevêtrement, inextricable, mollement, praticable, la brousse

Exercices de grammaire. — Faire lire la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif, au passé défini et au futur. Faire trouver les articles simples et contractés, les substantifs et les qualificatifs de la dictée.

L'étang dans la forêt.

Parfois apparaît dans cette verdure, comme une grande trouée naturelle ; c'est un étang. Le voyageur pousse un soupir de satisfaction, il espère pouvoir respirer un peu plus librement, sentir de l'espace vide autour de lui.

Une pauvre vieille pirogue est là, mi-flottante, au bord de l'eau. Elle est là pour quiconque veut traverser. On entre dans la fragile embarcation. Quelques coups de pagaie et l'on est au milieu de l'étang. On s'arrête : la pirogue flotte sur des amas de mousses merveilleusement fines et diverses, au milieu de nénuphars roses. Plus loin, vers la rive, voici les orchidées aux formes énigmatiques, des fougères, des bambous et des papyrus avec leurs têtes ébouriffées, fantastiques. Et de tous côtés, ce lac minuscule où l'on glisse est étroitement cerné par l'éternel mur de verdure.

Mais d'ici, l'on détaille mieux les feuillages divers. Il y a des arbres d'un vert très sombre, avec d'éclatantes grappes de fruits rouges ou des bouquets, rouges aussi, des fleurs énormes, qui ne semblent plus être des fleurs tant leurs dimensions sont démesurées. Et les branches retombent lourdement jusque dans l'eau dormante.

« Impressions d'Afrique » (*Bibliothèque Universelle*, août 1910). C. Seguin.

Vocabulaire. — La trouée, l'étang, la satisfaction, la pirogue, mi-flottante, quiconque, la pagaie, le nénuphar, l'orchidée, énigmatique, la fougère, le bambou, le papyrus, ébouriffé, fantastique, minuscule, la dimension, démesurée.

Exercices de grammaire. — Ecrire la dictée en mettant les verbes au conditionnel présent.

Faire trouver les homonymes des mots : *mousse* et *mur*. Paul Chapuis.

ECONOMIE AGRICOLE

La poule.

De nos jours, l'aviculture fait des progrès si marqués qu'il est bon de donner à nos élèves quelques renseignements sur l'élevage des volailles.

L'aviculture doit être envisagée comme une branche de l'économie agricole, non comme une branche morte, qui ne rapporte rien ou très peu, mais comme un des côtés nécessaires de l'agriculture. Dans une ferme bien tenue, tout doit rapporter : les champs, les jardins, les arbres, les vaches, les porcs, les poules aussi.

L'élevage des volailles n'est pas suffisamment connu chez nous, et, si nous sommes tributaires de l'étranger pour des sommes considérables quant à l'importation de volaille et des œufs, c'est en grande partie la faute du paysan qui ne sait presque rien en aviculture.

Origine. — La poule est originaire de l'Asie, ou plus exactement, croit-on, de l'archipel malais. On trouve encore, en effet, dans l'île de Java, des poules quasi-sauvages.

Races. — De bonne heure, les Chinois, qui jouissaient d'une civilisation extraordinaire à une époque où notre pays était plongé en pleine barbarie, ont domestiqué ces volatiles, et, par la sélection, c'est-à-dire par le choix de reproducteurs appropriés, ont produit les races les plus diverses et les plus étranges.

Ils ont créé les énormes *Brahmas*, dont le coq peut peser jusqu'à quinze livres, les *Nagasakis*, au plumage bariolé, les *Combattants*, décharnés et sauvages, les minuscules *Banthams*, les splendides *Phœnix* aux plumes longues de quatre à huit mètres. Ils ont créé, ce qui était mieux encore, la bonne poule du pays, robuste et productive.

Quand les poules se sont-elles acclimatées chez nous. On l'ignore, mais on sait qu'il y a fort longtemps. Le coq n'est-il pas l'emblème de l'ancienne Gaule ?

En Suisse, on nourrit surtout la race commune, c'est-à-dire un mélange des variétés les plus diverses. Les poulettes viennent généralement d'Italie, où on les élève presque sans frais. Malheureusement, elles sont sujettes à bien des maladies et, mal soignées pendant le voyage, elles pâtissent souvent du manque de liberté qui les attend chez nous. Celles qui résistent sont pour la plupart de bonnes pondeuses, mais leur chair n'est pas très bonne.

Depuis quelques années cependant, la vogue est aux races pures, surtout aux races anglaise et américaine : à l'*Orpington*, fauve, blanche ou noire, à la *Wyandotte* blanche, perdrix, à la *Faverolle* saumon, à la *Minorque*, etc. Chacune de ces races a ses défauts et ses qualités.

Le tout, lorsqu'on veut élever avec succès, est de connaître exactement les caractères de la race que l'on a choisie. La race qui réunit le maximum de qualités est probablement la *Faverolle*.

Œufs. — Les races formées par le croisement de volailles asiatiques produisent des œufs couleur café au lait, dont le jaune est plus volumineux que celui des œufs à coquille blanche.

Notre pays reçoit des œufs d'Italie et de la péninsule des Balkans. Ces œufs, quoique généralement assez bien conservés, sont loin de valoir les œufs frais du pays.

Chair. — Les Français surtout élèvent des poules, poulets, chapons et poulardes qu'ils engraissent et gavent. Qui ne connaît les poulets de Bresse dont notre pays est grand acheteur ?

Elevage. — L'élevage de la volaille se fait au moyen de poules, de dindes et d'incubateurs artificiels. L'incubation dure 21 jours. Au bout de 10 jours, on lève la poule ou l'on ouvre la couveuse et l'on mire les œufs à la lampe. Ceux qui ne sont pas fécondés sont restés clairs ; les autres ont leur partie centrale noire et filamenteuse.

On retire les œufs clairs qui sont à moitié pourris, on remet la poule sur les œufs fécondés et l'on attend. Le 21me jour, on aperçoit un petit trou sur les œufs : c'est le bec du poussin qui a brisé la coquille. Le trou s'élargit et, subitement, la coquille se fend et le poussin sort. Il se sèche sous sa mère ou dans la couveuse et, lorsqu'il est sec, c'est le plus charmant oiseau de la création. Petit à petit, il s'emplume, d'abord aux ailes, puis au cou et au dos ; son sexe apparaît, très vite dans la race commune, beaucoup plus tard dans les races lourdes.

Soins à donner. Comme pour tout bétail, il importe de soigner régulièrement ses poules et ses poussins. On donnera à manger aux jeunes poussins six à huit fois par jour, en diminuant le nombre des repas à mesure qu'augmente la ration.

Quant aux poules, des graines (50 g. environ par tête), distribuées le matin dans de la balle ou du sable, les occuperont tout le jour. Le soir, vers 3 ou 5 h., suivant la saison, une pâtée, chaude en hiver, froide en été, leur suffira amplement. Tous les jours, il faut leur donner un peu de verdure, choux, herbes, laitues, etc.

Poulailler. — Il devra avoir une bonne exposition, si possible au midi ou au levant, et il sera abrité contre la bise. Il sera formé de trois parties : le dortoir, un enclos abrité et un parc fermé de treillis, à ciel ouvert. Ce parc, gazonné si possible, aura de 50 à 100 mètres carrés pour 10 poules. Le poulailler sera très propre, afin de préserver les poules de la vermine.

Rapport. — L'entretien d'une poule très bien soignée revient, à qui doit tout acheter, à deux centimes et demi par jour, ce qui fait neuf francs environ par an. Si l'on compte qu'une moyenne pondeuse donne annuellement 150 œufs, valant dix centimes pièce, on arrive à un bénéfice de près de fr. 6 par tête. Pour le paysan, ce bénéfice est plus considérable, étant donné que l'entretien d'une poule lui revient à moins de deux centimes par jour. Assurément, ce n'est point une fortune ; mais qu'un animal de 3 fr. en rapporte 6, c'est déjà bien honnête.

Il ne faudrait pourtant pas croire qu'une poule rapportant 6 fr. par an, cent poules vont rapporter 600 fr. Hélas non ! Il est reconnu que l'agglomération nuit aux volailles et que plus elles sont nombreuses, moins le bénéfice proportionnel est élevé.

Conclusion. — Donnons à nos élèves l'idée et le goût de l'élevage des poules. Ils y trouveront plaisir et profit. H. P. B.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Au mois de mai 1911, aura lieu, à Lausanne, une session d'examens en obtention du **brevet de maîtresse secondaire** et des **brevets pour enseignements spéciaux** prévus par l'art. 82 B de la loi sur l'instruction publique secondaire, — anglais, italien, comptabilité, sciences commerciales, sténo-dactylographie, dessin artistique, dessin technique, musique vocale, calligraphie, gymnastique, économie domestique.

Les personnes qui ont l'intention de subir l'un ou l'autre de ces examens sont priées de se faire inscrire au Département de l'instruction publique, 2me service, qui enverra le règlement et les programmes détaillés. H 30329 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignenent dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1° Examen préliminaire : du **22** au **28** mars. H 30361 L

2° Examen final : du **20** au **28** mars.

3° Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les **20**, **21** et **22** mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales,** doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2me service avant le **11 mars,** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

Lausanne, le 15 janvier 1911.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IVe classe des garçons,** les jeudi et vendredi 30 et 31 mars.

b) Pour la **IIIe classe des jeunes filles,** les vendredi 31 mars et samedi 1er avril;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 20 et 21 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin.**

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 18 mars prochain,** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande. H 30362 L

Lausanne, le 15 janvier 1911.

La Direction.

Les Machines à coudre

SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910

le Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

Cette nouvelle et importante distinction confirme leur **SUPÉRIORITÉ ABSOLUE**

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)

aux Expositions universelles de

PARIS	*St-LOUIS (E. U. A.)*	*MILAN*
(1878-1889-1900)	*(1904)*	*(1906)*

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant

Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis à-vis du Pont-Gleyre.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 *Havre 1893*
Paris 1889 *Genève 1896*
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Attestations et prospectus à disposition.

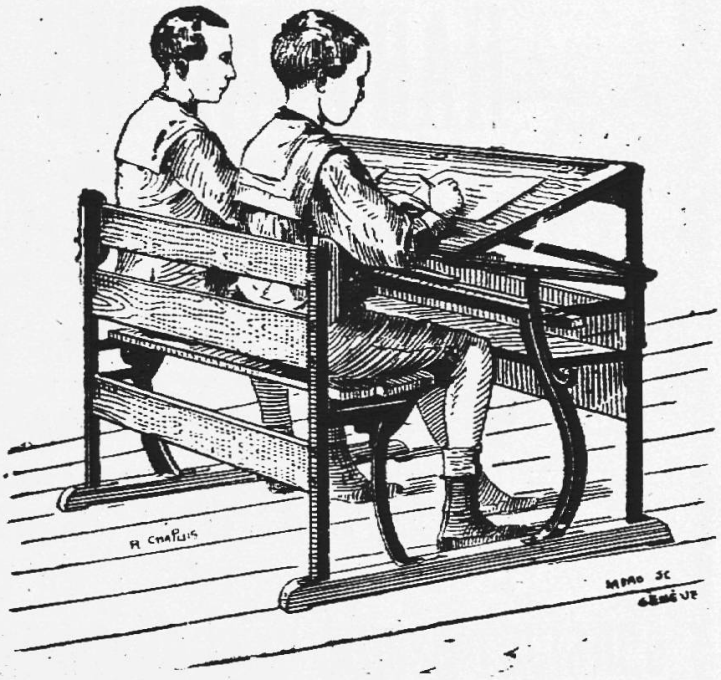

TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ

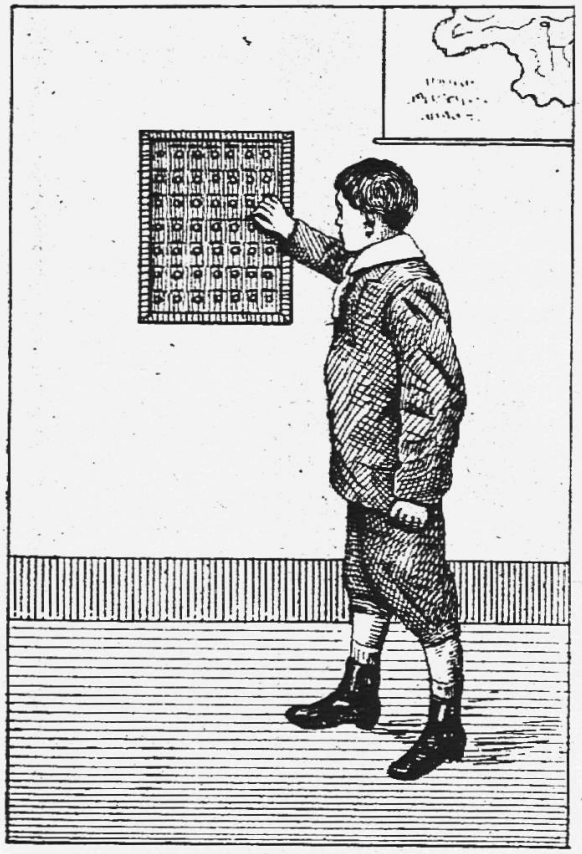

COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa diposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen et à l'essai.

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm. / en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —

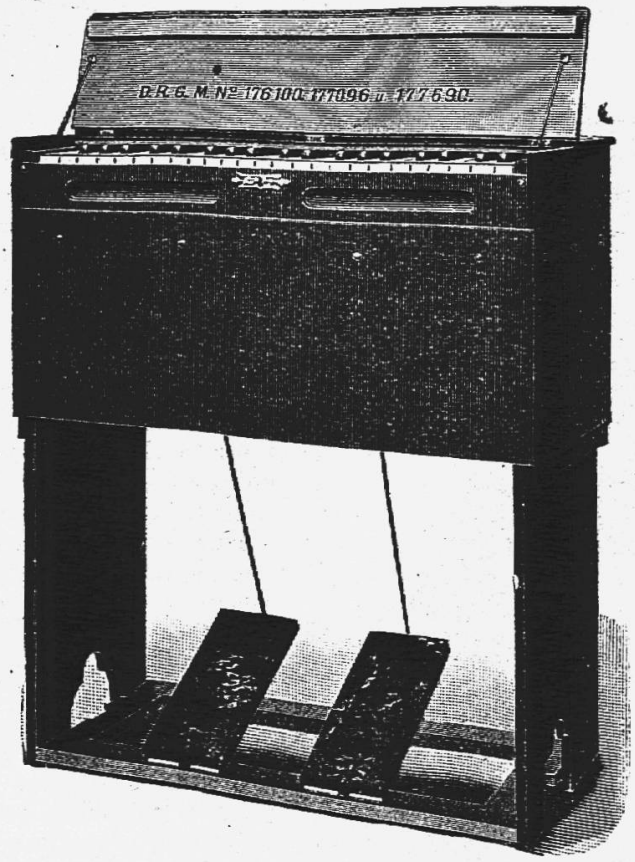

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIme ANNÉE. — N° 5 LAUSANNE — 4 Février 1911.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **L. Quartier** instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser le montant de leur abonnement pour 1911, par fr. 5.— au compte de chèques postaux N° II 125, d'ici au 10 février. Chacun devrait profiter de ce mode de payement facile, commode et économique.

Le Gérant : C. PERRET.

R. Spörri, Opticien

Bienne

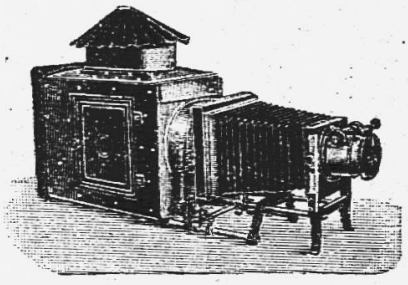

recommande son stock permanent

D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition. H 15 40 U

Langue allemande

Bonne famille, prendrait en pension **jeunes filles** désirant apprendre l'allemand. Très bonnes écoles. Piano. Vie de famille. Climat salubre recommandé. Chambre de bains. Prix fr. 70 par mois. Références à disposition.

S'adresser à M. **Grænacher-Bossert** Laufenbourg sur Rhin.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer a l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

ıibrairie PAYOT & Cie, — Lausanne

COLLECTION NELSON. — Chefs-d'œuvre de la littérature. Format commode.

Belle reliure en toile. Prix **1** fr. **25** le volume.

Déjà parus :

ı **Peau de Chagrin, Le Curé de Tours, Le colonol Chabert**, par *Balzac*. Introduction par *Henri Mazel*.

ı **Campagne de Russie,** par le Général Cte *Philippe de Ségur*. Introduction par feu le vicomte *E.-M. de Vogüé* de l'Académie française.

ıtroduction à la Vie dévote, par *S. François de Sales*. Introduction par *Henry Bordeaux*.

ettres de mon Moulin. *Alphonse Daudet*. Introduction, par *Charles Sarolea*.

es Morts qui parlent. par le Vte *E.-M. de Vogüé*. Introduction par *Viëtor Giraud*.

on Oncle et mon Curé, par *Jean de la Brête*. Introduction par Mme *Félix-Faure-Goyau*.

nna Karénine, par *Léon Tolstoï*. Introduction, par *Emile Faguet* de l'Académie française. Deux volumes.

apoléon intime, par *Arthur Lévy*. Introduction, par *François Coppée*.

es Français de mon temps, par le Vte *G. D'Avenel*. Introduction, par *Charles Sarolea*.

es Roquevillard, par *Henry Bordeaux*, Introduction, par *Firmin Roz*.

orceaux choisis, par *Maurice Maeterlinck*. Introd., par Mme *Georgette Leblanc*.

e comte Kostia, par *Victor Cherbuliez*. Introduction, par *M. Wilmotte*.

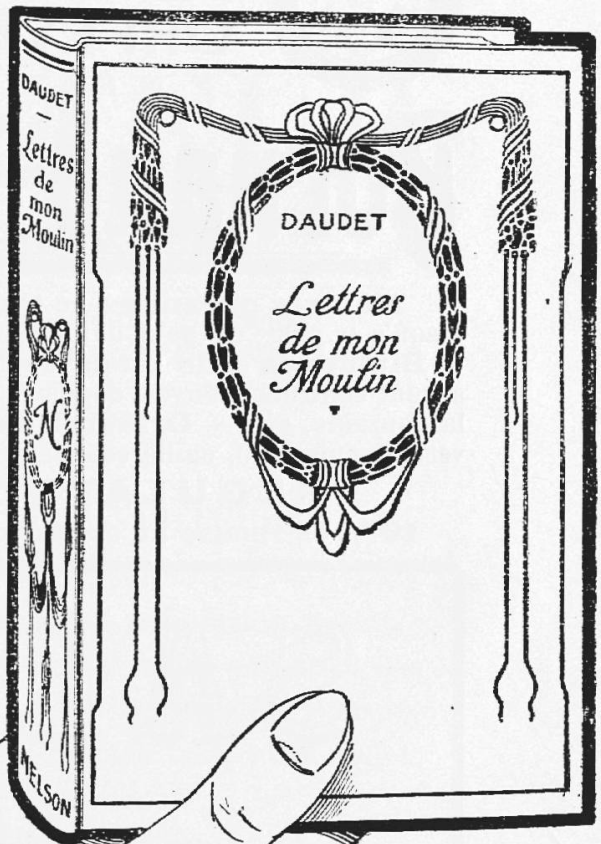

1.25 le volume

RELIURE "NELSON"

Pour paraître en 1911 :

etite Anthologie des Poètes français. Intr., par *Ch. Sarolea*.

e Disciple, par *Paul Bourget*. Introduction, par *Th. de Wyzewa*.

es Mariages de Paris, par *Edmond About*.

La Pucelle de France, par *Andrew Lang*. Introduction. par Mme *Félix-Faure-Goyau*.

La série paraîtra à raison de deux volumes pr mois.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**

Téléphone — Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

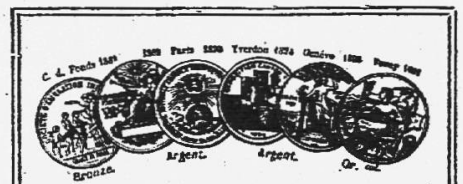

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

SALUT CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10 % **AU COMPTANT**
sans aucune majoration
sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE